

DENIS CODERRE FÉLICITE LES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA PRESTATION DE SERVICES EN FRANÇAIS AUX JEUX PANAMÉRICAINS

Le secrétaire d'État (Sport amateur), Denis Coderre, a souligné aujourd'hui la contribution exceptionnelle de ceux et de celles qui ont oeuvré à la promotion des langues officielles du Canada et à la prestation de services en français aux Jeux panaméricains qui se sont déroulés à Winnipeg, du 23 juillet au 8 août 1999.

Afin de reconnaître le partenariat fructueux qui s'est établi entre la communauté francophone du Manitoba et les organisateurs des Jeux panaméricains, M. Coderre a décerné deux plaques commémoratives, l'une à la Société franco-manitobaine et l'autre à la Société des Jeux panaméricains.

" J'ai eu le plaisir de prendre une part active aux Jeux panaméricains et j'ai été très impressionné de la qualité des services offerts dans les deux langues officielles par les partenaires du projet, a déclaré M. Coderre. La collaboration entre les gouvernements, une communauté francophone reconnue pour son dynamisme et une Société des Jeux qui a toujours vu grand a créé un véritable synergie et a permis d'atteindre un niveau d'excellence élevé qui devraient servir d'exemple pour toutes les compétitions à venir au Canada. "

La promotion des langues officielles aux Jeux panaméricains a été rendue possible grâce à un contrat tripartite conclu entre la Société des Jeux panaméricains, la Société franco-manitobaine et le ministère du Patrimoine canadien, qui représente le gouvernement du Canada. L'objectif principal du contrat était d'offrir des services linguistiques de très haute qualité durant les Jeux, conformément à la Loi sur les langues officielles.

Renseignements :
Patrick L. Doyon
Directeur des communications
Cabinet du secrétaire d'État (Sport amateur)

Winnipeg
27 janvier 2000